

## ATELIER 4

## S’AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN INCONTOURNABLE

*L'ambition numérique au service de qui : habitants ou GAFA ?*

**LE NUMÉRIQUE : DES TECHNOLOGIES ET DES USAGES**

Il faut entendre le numérique comme une interdépendance entre des technologies informatiques (ou plus précisément technologies de l'information et de la communication) et des usages, des pratiques.

Le développement numérique présente donc une dimension très matérielle (des ordinateurs, des serveurs, des réseaux de communication) et une dimension très immatérielle (des données, des logiciels, des échanges d'informations et de connaissances).

Depuis sa création, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre s'est engagé dans une stratégie volontariste en matière de développement numérique. Cette stratégie vise à répondre aux enjeux de la transition numérique qui traversent l'ensemble de la société et qui ont été particulièrement mis en évidence lors de la récente séquence de confinement généralisé.

A l'échelle territoriale, l'EPT cherche donc à articuler les nouvelles opportunités technologiques, d'une part avec l'évolution des usages, à la fois citoyens et professionnels, notamment liés à la mobilité et au nomadisme et d'autre part avec l'évolution des attentes (des citoyens, des entreprises, des services publics) en matière de dématérialisation dans une perspective de construire un territoire intelligent inclusif et responsable de l'environnement.

L'EPT se positionne comme appui et soutien aux communes soit en ingénierie, soit pour des appels à projets ou encore en expertise technique.

**LES AMBITIONS DE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'EPT**

La stratégie numérique du GOSB est intrinsèquement transversale à l'ensemble des directions et délégations de l'EPT. Elle a pour ambition de développer les partenariats avec les communes et les syndicats informatiques comme le SIIM94 ou le SIPPAREC. Sur la plupart des compétences de l'EPT, le numérique occupe une place importante (déchets, voirie, culture, développement économique).

Elle procède notamment d'un travail de 18 mois soutenu par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt européen "Digital cities challenge 2018 - 2019" pour lequel le GOSB était le seul lauréat français.

4 ambitions territoriales se sont dégagées à l'issue de ces travaux, en lien avec les compétences de l'EPT :

- Accompagner la transformation numérique, anticiper et sensibiliser à l'évolution des métiers ;
- Développer le très haut débit et les réseaux publics intelligents ;
- Concevoir, créer, animer un service territorial public de la donnée ;
- Renforcer l'inclusion et l'autonomie des habitants.



**PLACE DU NUMÉRIQUE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE : DES OBJECTIFS EXPLICITES**

Ces ambitions, déclinées en objectifs opérationnels à horizon 2025, se retrouvent dans les exigences du projet de territoire.

Ainsi, à travers l'objectif de mettre en œuvre la ville intelligente et inclusive, il s'agit de :

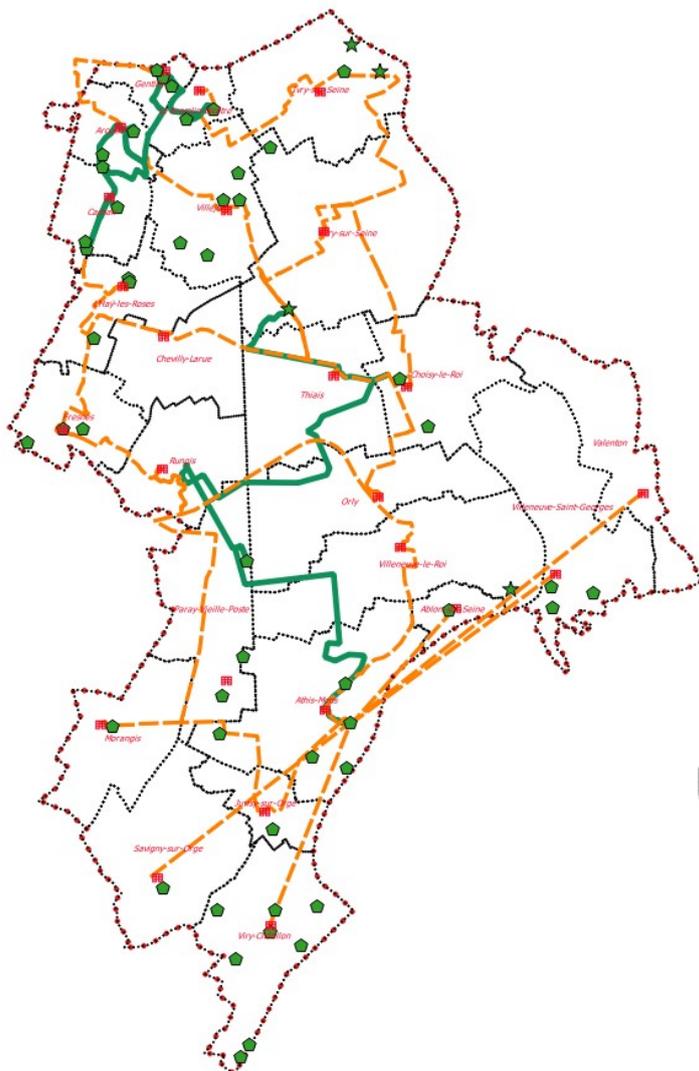
- Développer des partenariats avec les communes pour inclure le numérique dans les compétences transférées ;
- Construire un écosystème numérique public neutre et de confiance dans la collecte et le traitement des données ;
- Développer des services urbains innovants de type "smart city" en matière de gestion de l'eau, d'assainissement, de voirie, de gestion des déchets et de prévention des risques naturels
- S'engager pour l'inclusion numérique et réduire les inégalités d'accès tant physique qu'en terme d'accompagnement et d'accès aux ressources ;
- Favoriser le développement du très haut débit et mettre en œuvre des réseaux publics intelligents en positionnant l'EPT à la fois comme un partenaire stratégique des opérateurs de télécommunication et des acteurs de l'aménagement numérique et à la fois comme un partenaire opérationnel des villes et des services publics locaux.



## UN RÉSEAU TRES HAUT DEBIT TERRITORIAL COMMUN : CAS D'UN PROJET STRUCTURANT

### CARACTÉRISTIQUES :

- Environ 80 Km de fibre optique
- 80 sites (hors hôtels de ville)
- Des débits de 1 Gb/s à 10 Gb/s entre sites
- Un fournisseur d'accès internet dédié pour les besoins de fonctionnement de l'EPT
- Un réseau mutualisable avec les hôtels de ville des 24 communes et les équipements municipaux
- Une augmentation significative du débit à coût constant. Un retour sur investissement en 2 ans
- Une structure de dépense en accès internet de type opérateur : facturation à la consommation aux tarifs de gros
- Une architecture qui propose une résilience optimum
- Une offre mutualisable basée sur les réseaux d'initiative publique du SIPPAREC
- Un financement à hauteur de 50% au titre du fonds d'investissement métropolitain



### PLACE DU NUMÉRIQUE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE : UN MOYEN D'ACTION IMPLICITE

L'enjeu numérique transcende l'ensemble de nos politiques publiques et une large part du plan d'actions du projet de territoire

Compétence EPT	Actions projet de territoire	Conséquence numérique
Politique de la ville	Renforcement de l'accès aux droits	Mise en œuvre d'espaces publics numériques dans les Maisons de la Justice et du droit
Politique de la ville	Lutte contre l'exclusion numérique	Déploiement de médiateurs numériques dans les structures publiques de proximité
Politique de la ville	Lutte contre l'exclusion numérique	Organisation d'un circuit de réemploi de matériel reconditionné
Opérations de renouvellement urbain / aménagement	Développement de l'infrastructure très haut débit, facteur d'attractivité et d'inclusion	Déploiement généralisé d'infrastructures de génie civil permettant le tirage de la fibre optique
Environnement / Economie sociale et solidaire	Commande publique socialement et écologiquement responsable	Marché de matériels reconditionnés, réemploi des matériels non utilisés
Environnement / patrimoine bâti	Amélioration de la performance énergétique du bâti	Utilisation de capteurs de mesures et de logiciels de pilotage intelligent

### PLACE DU NUMÉRIQUE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE : UN MOYEN D'ACTION IMPLICITE

Compétence EPT	Actions projet de territoire	Conséquence numérique
Habitat	Dispositif expérimental d'encadrement des loyers du secteur privé	Utilisation approfondie du système d'information géographique territorial et mobilisation des données publiques et d'intérêt général
Habitat	Lutte contre l'habitat indigne et soutien à l'habitat privé dégradé	
Habitat	Identification des potentiels en matière de formes d'immobiliers innovants répondant à l'évolution des besoins	
Développement économique / emploi et insertion	Accompagnement à l'évolution des métiers, des formations et donc des besoins de recrutement	Utilisation des données publiques pour l'élaboration d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale
Développement économique	Actions de promotion et de valorisation	Multiplication de l'usage des canaux de communication web
Développement économique	Animation et soutien aux entreprises innovantes	Mise en place d'une plateforme collaborative web publique territoriale favorisant la mise en réseau et l'innovation ouverte



## PLACE DU NUMÉRIQUE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE : UN MOYEN D'ACTION IMPLICITE

Compétence EPT	Conséquence numérique
Gestion des déchets	Optimisation de l'usage des données publiques pour améliorer les processus de collecte, de tri et de recyclage
Eau et assainissement	Optimisation de la collecte des données pour la gestion du service et la maintenance préventive des infrastructures par l'utilisation de nouveaux réseaux de capteurs de mesure et d'objets urbains connectés
Voirie et éclairage public	Utilisation d'une application dédiée
Gestion des interventions et signalements sur l'espace public	Utilisation d'une connectivité THD résiliente
Développement de nouvelles pratiques artistiques et culturelles	Favoriser l'accès aux nouvelles ressources numériques et développement d'une offre pédagogique sur et avec les outils numériques
Nouvelles modalités de travail : télétravail, espaces de co-working et tiers lieux	Utilisation de solutions web participatives
Différentes formes de mobilisation citoyenne et de co-construction avec les habitants	

## STRATÉGIE NUMÉRIQUE TERRITORIALE : DES PISTES DE MUTUALISATION, QUELS POINTS COMMUNS ?

### LES ENJEUX QUI S'IMPOSENT A L'EPT ET AUX VILLES :

- Logique de bassin et nécessité de varier les échelles d'intervention
- Disposer d'une dimension critique vis-à-vis des autres acteurs institutionnels ou privés de l'aménagement numérique du territoire
- Optimisation des dépenses

### FACE A CES ENJEUX FAISONS-NOUS LE CHOIX DE CONFIER A L'EPT LE ROLE D'UNE AGENCE NUMÉRIQUE TERRITORIALE ANIMATRICE ET ENSEMBLIERE D' ACTIONS ET DE PROJETS MUTUALISABLES ?

- Création d'un observatoire territorial en open data et système d'information géographique territorial commun
- Mise en œuvre d'un dispositif de réemploi de matériels numériques et d'un groupement de commande de matériels reconditionnés
- Mise en œuvre d'un service commun de la médiation numérique des agents publics locaux et d'actions d'inclusion numérique intégrées à l'échelle locale s'appuyant sur la coopération entre les structures communales et territoriales
- Partage des infrastructures pour le déploiement d'un réseau THD territorial public permettant de raccorder chaque ville
- Mobilisation des différentes ressources en ingénierie en matière de prospection face au développement de nouvelles technologies (ex : 5G, IoT, big data) ou de nouvelles opportunités (appels à projets, co-financements, réseaux professionnels)

